



Compte-rendu du Comité de suivi DDST 14.06.24

Durée 2 heures

Présents:

pour la CGT: Julie Sourdillon, Cécile Deluche

Syndicats CFDT, CFE-CGC,

Les élues: Madame Lhéritier 1ere vice présidente , Madame Doucet vice présidente

Pour l'administration: Monsieur Cadoret DGAS, Madame Maillier directrice DDST, Madame Wolman DRH, Madame Thorrand DGA loir et cher Innovant, Madame Pomies Mission Dialogue social, Madame Tetta directrice Innovation qualité de service.

Ce comité de suivi fait suite à celui du mois de mars. Nous profitons de cette rencontre pour revenir sur certaines questions posées lors de notre préavis de grève du 29 mars, restées sans réponse à ce jour. Voici les sujets que nous avons abordés soit par des questions directes , soit dans le cadre des échanges.

- **Revalorisation de l'IFSE pour les agents d'accueil et orientation sociale. Demande effectuée en 2023, réitérée en mars 2024. Le DGAS avait évoqué une augmentation de 25% sur l'IFSE annuel lors d'une rencontre avec les professionnels du SAEO de la Maison Départementale des Solidarités de Blois.**

La DRH nous dit que l'échéance pour prendre une décision était la fin d'année 2024 et non le mois de juin. Cela n'a pas été une priorité pour eux. Pour l'administration, valoriser l'IFSE pour ces agents , cela nécessite de revoir des réajustements pour d'autres métiers ayant la même IFSE dans la grille de référence.

La CGT a insisté sur les nouvelles missions d'évaluation et d'entretien pour justifier cette revendication. Pour nous, il est possible de trouver un métier dans la grille de référence s'approchant d'une valorisation de 25% et correspondant aux missions des agents d'accueil et d'orientation sociale.

- **Le primo accueil du public dans les MDS Blois, Vendôme et Romorantin: Type de contrat et missions. Le recrutement de service civique n'est pas adapté selon nous.**

L'administration nous informe que 3 conseillers numériques seront recrutés pour effectuer le primo accueil du public des MDS de Blois, Vendôme et Romorantin. Ils assureront des missions d'information, d'accompagnement aux démarches numériques pour des personnes relativement autonomes, contrairement au public reçu par les conseillers numériques. Leur contrat sera de 24 heures hebdomadaires. Le conseil départemental attend son agrément. L'avis à candidature sera sur les sites internet de la préfecture et de la mission locale en juillet. Les postes seront à pourvoir en octobre. Les tuteurs du service civique seront les chefs de service du SAEO.

Madame Lhéritier met en avant l'opportunité que cela représente pour des jeunes qui souhaitent s'engager pour la collectivité. Elle y voit également l'intérêt de mixer dans la collectivité des professionnels et des non- professionnels.

La CGT exprime son désaccord pour ce type de contrat. Nous défendons des postes pérennes. La stabilité, la formation sont importants pour accueillir un public fragilisé. Il y a un risque de turn over.

➤ **Territoires d'intervention: demande d'organisation de zones d'intervention dans certains services et sur certains territoires**

La directrice de la DDST nous rappelle que cette organisation est possible. Nous avons posé cette question lors du préavis de grève.

Cette réflexion sera à mener dans les projets de service, selon les besoins. Dans le territoire sud , la planification de l'activité est à envisager entre les zones ouest et est.

➤ **Les locaux des MDS: - Demandons l'association des équipes pour l'aménagement des futurs locaux, afin de répondre aux besoins . Demandons une délégation de visite dans le cadre de la F3SCT avant la fin des travaux, pour les mêmes raisons.**

L'administration nous répond:

- **A Mer:** les locaux sont provisoires. Un partenariat avec l'EHPAD pour louer une maison de fonction du directeur. Celle-ci est clôturée et pourrait permettre des visites du service de protection de l'enfance.

Le projet de rénovation de l'ancienne gendarmerie/ médiathèque de Mer devrait aboutir en 2028.

- **A Salbris:** la mise à disposition de bureaux au sein de la bibliothèque est en cours de négociation.
- **A Contres:** l'Espace France Service devrait s'établir à la MDS dans une partie des locaux. Les agents seront consultés à ce sujet par l'intermédiaire du Directeur adjoint DST sud.
- **A Veuzain:** la directrice de la DIQS nous avance les contraintes financières et techniques pour justifier l'aménagement d'un bureau sans fenêtres pour recevoir le public. Il est prévu une date de visite en septembre 2024.

L'administration ne peut pas accéder à notre demande de visiter tous les nouveaux locaux dans le cadre de la F3SCT, sans argument. Cela suppose peut-être trop de travail. Or notre demande respecte la réglementation.

Il nous est répondu également que les chefs de service sont associés aux visites des locaux.

- Nous demandons un bilan de l'utilisation en terme de niveau de présence des agents dans les locaux des MDS

➤ **Le service Prévention santé PMI: Demandons à revoir l'articulation avec les autres services**

Nous comprenons lors des échanges que toutes les questions sur le fonds seront à mener dans le cadre des projets de service.

➤ **Note de service sur l'utilisation des véhicules de service: nouvelle mission attribuée aux professionnels: gonflage des pneus, glissement des responsabilités:**

Lors du débat, le DGAS nous dit que le conducteur est responsable du véhicule. Le gonflage des pneus est mis en place pour simplifier le suivi des véhicules excentrés.

La DIQS met en avant les risques routiers, la nécessité de revoir la coordination des services pour l'entretien des véhicules. Des défauts d'entretien existaient antérieurement à la réorganisation à certains endroits du département.

Employeur garant du bon fonctionnement et de l'entretien des véhicules.

La directrice DDST reconnaît qu'il existe un dysfonctionnement du suivi des véhicules qui nécessite la mise à plat du " qui fait quoi" à ce sujet. Cette mise à plat est en cours.

Madame Lhéritier alerte sur la responsabilité du Département d'être vigilant concernant l'entretien des véhicules.

En conclusion:

Nous avons demandé à Madame Doucet ses commentaires.

Elle retient que le changement d'organisation peut être anxiogène, l'attention portée aux risques d'isolement de certains agents, l'importance de l'entretien des véhicules de service qui sont un outil de travail et la nécessité du dialogue social. Elle insiste sur la nécessité de prendre du recul concernant cette réorganisation et note que cette commission est une commission de suivi et non une commission d'évaluation.

Madame Lhéritier réaffirme que le montant de l'IFSE sera revu d'ici la fin d'année. La réflexion est à mener sur les risques d'isolement, et le suivi des véhicules qui garantit la sécurité.

Concernant l'évaluation de la réorganisation , le DGAS nous invite à transmettre des indicateurs à la DIQS.

Un nouveau comité de suivi sera programmé en fin d'année sur tous ces sujets.

L'avis du syndicat:

La solution d'un service civique au primo accueil des MDS n'est pas adaptée, et ne répond pas au besoin d'accueil sur l'ensemble de la journée. En plus, nous n'avons pas la garantie de trouver des volontaires. Ce sujet reviendra au débat.

L'absence d'expressions des élus sur la réorganisation nous laisse dubitatifs quant à leur intérêt sur ce sujet et sur les agents concernés. Nous avons sollicité des rendez vous avec 4 Conseillers départementaux fin avril. Nous avons dû les relancer au mois de mai. L'une d'elle nous a renvoyé vers le comité de suivi DDST du 14 juin. Madame Doucet s'est exprimée, car nous l'avons interpellé. Nous attendons plus, de la part des élus du Conseil départemental.

